

Cérémonie des Vœux du 13 Janvier 2013

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, Mes Chers Amis,

Bonjour à toutes et à tous, soyez les bienvenus dans notre salle des fêtes et merci encore d'avoir répondu si nombreux à l'invitation du Conseil Municipal.

Cette cérémonie a été préparée par Marjolaine avec l'aide des services techniques pour ce qui concerne l'intendance. Moïse a réalisé le diaporama de 2012 et vient de nous présenter les évènements marquants de l'année qui vient de s'écouler ainsi que les principaux grands travaux et créations de services à la population qui ont été réalisés au cours de la dernière décennie, Laurent DARRAS assure avec maestria l'animation musicale.

Mes Chers Amis, permettez-moi d'avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui nous ont quittés et de souhaiter un prompt rétablissement aux personnes qui n'ont pas pu se joindre à nous. Comme chaque année, j'éprouve un grand plaisir à accueillir mes collègues des communes de l'arrondissement de Béthune qui nous honorent de leur présence et avec qui nous entretenons des relations de travail cordiales et constructives au sein des diverses intercommunalités, comme Artois Comm, Le SIVOM du Béthunois, le SIVOM de la Gohelle ou le Syndicat de Zone Industrielle Noeux, Labourse, Beuvry, Sailly-Labourse.

L'occasion m'est donnée de saluer et remercier formellement toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie de la commune et à sa prospérité et qui contribuent à faire de Sailly-labourse un village accueillant :

- Les Personnels Administratifs et Techniques qui assurent le fonctionnement de tous les services offerts à la population,
- Les Membres du CCAS,
- Les Enseignants de l'Ecole Maternelle Claude Monet et de l'Ecole Elémentaire Georges Brassens.
- Les Personnes bénévoles qui dirigent nos Associations, notamment Messieurs Max DHALLAINE et Albert NAPIERALA présidents respectivement de l'Amicale des Sapeurs- Pompiers et des Décorés du Travail qui ont décidé de passer le flambeau après des décennies au sein de leur association.
Merci Max, Merci Albert, vous méritez nos applaudissements et notre reconnaissance.
- Les Représentants de la Maison de l'Enfance à caractère social, de la Paroisse St Anne en Artois et bien sûr nos Sapeurs-Pompiers volontaires avec le lieutenant Dominique HENNEBELLE qui devait poser ses valises à Sailly-Labourse très prochainement.

Permettez-moi enfin de remercier l'ensemble des Adjoints et Conseillers Municipaux pour le travail effectué dans les commissions et les réunions de conseil, sur le terrain, dans la Commune ou les syndicats intercommunaux que j'ai cité précédemment où ils sont délégués.

Mes chers Amis comment se présente l'Année 2013, un 13 janvier ? c'est la dernière année de notre mandat, la treizième depuis que nous tenons les rênes de la commune. Pas de grands travaux en perspective mais encore et toujours des travaux de rénovation et de mise aux normes de nos équipements et infrastructures que nous devons étaler dans le temps compte tenu de nos possibilités financières avec le souci permanent de ne pas augmenter les impôts locaux (les taux de la commune sont restés identiques depuis 2001 pour les taxes foncières et d'habitation), et de réduire notre endettement. Notre dette était de 900 euros par habitant en 2001, elle sera de 500 euros en 2014.

Et pourtant beaucoup de services nouveaux ont été rendus à la population et beaucoup de bâtiments publics ont été restaurés, comme vous l'a signalé Moïse tout à l'heure.

Je vous propose d'en tirer un bilan complet, exhaustif dans un prochain journal d'informations.

Ainsi le conseil Municipal a décidé, sur proposition de la commission travaux et finances d'étaler sur plusieurs années la réalisation des propositions du plan climat communal générant des économies d'énergie.

Il s'agit notamment : de moderniser notre éclairage public dans les rues et résidences (après le remplacement des armoires) cette année résidence les Mimosas, ou les Fougères, rue d'Albert à la Cité 9, RD 941. Nous avons la possibilité d'obtenir des subventions de la Fédération Départementale de l'Energie.

- D'améliorer le chauffage des bâtiments publics et remplacer progressivement les chaudières : cette année, à l'école élémentaire.

Nous envisageons aussi de climatiser la Salle de l'Aubette pour éviter d'ouvrir les portes l'été et réduire ainsi les émissions de bruit dans le voisinage.

- Faire des travaux de mise aux normes dans le cadre de la loi handicap d'ici le 1^{er} Janvier 2015.
- Mettre en sécurité certaines routes et chemins communaux : notamment du croisement route de Noeux, Chemin d'Arras en coordination avec la Commune de Labourse.
Interdiction aux poids lourds de circuler rue Mongy et rue de Bellenville en attendant de pouvoir les interdire rue de Labourse.

La réalisation en cours de l'échangeur de Loisinord sur l'A26 au territoire de Labourse devrait permettre d'interdire aux camions de circuler rue de Labourse. Ceci nous a été confirmé par notre conseiller général Jacques VILLEDARY lors des Vœux à Labourse.

Il restera la traversée du village par la RD 943, Béthune Lens et la RD 941 Béthune La Bassée. Nous n'avons aucune nouvelle du projet de nouvelle liaison Béthune La Bassée, si ce n'est par la presse qui mentionne des difficultés rencontrées à Violaines et Auchy les Mines.

Concernant notre plan local d'urbanisme, nous avons perdu plus d'une année à cause de ce projet car nous devons maintenant depuis le 1er Juillet 2012 prendre en compte les recommandations du Grenelle de l'environnement, notamment la réalisation en cours d'un diagnostic agricole. On espère réaliser l'enquête publique avant l'été et clore ce dossier pour la fin de l'Année.

L'Année 2013, verra encore des modifications de la réforme territoriale suite au changement de majorité à la tête de l'Etat, notamment la suppression du conseiller territorial qui devait remplacer conseiller général et régional, en fait il n'a pas existé.

Concernant la fusion d'Artois Comm et de la CCNE, rien de concret pour l'instant. S'agissant des élections Municipales de 2014, il est fort probable qu'à Sailly-Labourse il n'y aura plus de panachage, il faudra voter des listes complètes, avec parité homme – femme.

Cette année, sera pour Sailly-Labourse, l'année d'un nouveau recensement de la population qui aura lieu du 17 Janvier au 16 Février. La Commune a été divisée en 4 secteurs, il y aura donc 4 agents recenseurs, je souhaite que vous leur réserviez le meilleur accueil. Les données sont confidentielles, elles permettent d'établir des statistiques et surtout de déterminer le nombre d'habitants qui sert de base pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée par l'Etat à la Commune.

L'année 2013 verra peut-être la suppression d'une classe à l'Ecole Maternelle, la décision ne tient qu'à 1 fil, en l'occurrence 1 ou 2 enfants de 3 ans. Après examen de la situation des naissances année par année, nous avons remarqué qu'une proportion importante des enfants n'est pas scolarisée à Sailly-Labourse et vont probablement dans une école maternelle proche du lieu de travail des parents. Est-ce que notre commune deviendrait une cité dortoir ?

Nous envisageons après les vacances d'organiser une réunion d'accueil des nouveaux habitants afin de les informer de toutes les possibilités qui leur sont offertes par les services de la Commune ou les Associations.

Concernant le personnel des Services Techniques, nous avons dû faire face coup sur coup à deux accidents de travail qui ont perturbé l'organisation notamment en cette période des fêtes de fin d'année. Nous avons trois personnes en contrat d'insertion pour lesquelles nous bénéficions d'une aide du Conseil Général de 60% du Salaire. Nous envisageons également de créer des emplois d'avenir tel que proposés par l'Etat avec une aide de 85% soit dans la Commune, soit dans un syndicat Intercommunal.

Bien évidemment, tous les efforts que nous faisons en faveur des Sailygeois sans emploi et en situation précaire, ne peuvent que leur apporter un ballon d'oxygène et leur procurer une formation pour trouver du travail, mais comme partout ailleurs cette démarche a ses limites.

L'Année 2013 sera aussi une année importante pour l'un d'entre nous, notre Gérard de Sailly-Labourse, en fait il habite Annequin et va nous quitter non pas pour aller en Belgique mais pour prendre une retraite bien méritée, pas en Russie non plus, vous vous souvenez sans doute de la retraite de Russie, ce n'était pas folichon... En fait, Gérard FEUTRIE, notre Directeur Général des Services nous a annoncé son départ le 1^{er} Octobre 2013 et il nous faudra le remplacer ou plutôt pourvoir le poste qu'il occupe car chacun sait que notre Gérard est irremplaçable.

Un appel à candidatures sera lancé prochainement, si le cœur vous en dit, il faut effectivement du courage mais ça ne suffit pas.

Je terminerai mon propos comme chaque année, en vous annonçant que je proposerai au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Ainsi seules les

valeurs locatives n'augmenteront que du pourcentage d'inflation décidé par l'Etat sauf si des travaux importants ont modifié sensiblement les éléments de confort de votre logement.

**Mes Chers Amis, que l'Année 2013 vous garde
en bonne Santé, vous procure Bonheur et Réussite
dans un monde plus juste, plus pacifique et plus fraternel.**

Merci de votre attention.